

# FILIERE FORET

## I- CONTEXTE

L'unanimité est encore aujourd'hui, plus qu'hier, faite sur le rôle primordial que joue la forêt dans le maintien des processus écologiques et dans la protection de l'environnement. La forêt qui couvrait une superficie d'environ 16 millions d'hectares en 1900 est aujourd'hui à moins de 3 millions d'hectares.

Cette couverture végétale, qui garantissait l'équilibre écologique favorable à l'agriculture sur laquelle la Côte d'Ivoire a bâti son développement, a subi une influence anthropique importante.

Le taux d'occupation est passé successivement de 20% dans la décennie 1970-1980 à plus de 50% aujourd'hui.

Le domaine forestier permanent de l'Etat (forêt classées, parcs nationaux et réserves) (19%) et le domaine rural (78% du territoire) constituent les deux principaux domaines forestiers du pays. Le domaine forestier permanent de l'Etat, particulièrement les forêts classés, n'a pas échappé aux grands reculs au profit de plantations et cultures agricoles de rente ou vivrières.

## II- PROBLEMATIQUE

Les principaux problèmes à résoudre sont les suivants :

- Les défrichements des forêts classées par les populations à des fins agricoles ;
- Le dépérissement de certaines essences de plantations ;
- La réduction de potentiel ligneux ;
- L'insuffisance du cadre juridique et institutionnel du reboisement ;
- L'insuffisance des ressources financières et matérielles ;
- L'exploitation frauduleuse et abusive des produits forestiers.

## III- ETAT DES LIEUX

L'état des lieux de la mise en œuvre de la politique forestière fait ressortir que la situation sociopolitique de décembre 1999 n'a pas permis la bonne exécution des orientations de cette politique dont la mise en œuvre a démarré en août 2002.

Ce bilan met en évidence la nécessité et l'urgence de se pencher sur un certain nombre de problématique, compte tenu de la gravité des risques encourus. Toutefois un certain nombre d'acquis est à relever malgré la guerre qu'a connue la Côte d'Ivoire.

## IV- COMPOSANTES

### 1- L'aménagement forestier

86 plans d'aménagements et de gestion de forêts classées pour une superficie totale de 2 525 521 hectares soit 61,4% de la superficie totale gérée par la SODEFOR.

### 2- Production de plants forestiers

- Mobilisation de semences de qualité dans les parcelles et vergers à graines
- Production de plants améliorés dans les centres de bouturage et dans les conteneurs rigides de Téné, Sangoué et Tiébissou.

### 3- Reboisement

- 131 000 ha de plantations forestières industrielles créés dans les forêts classées (Teck, Framiré, Fraké, Cedrela, Gmalina...) ;
- 55 000 ha de reboisements de reconversion avec des essences (Iroko, Niangon, Acajou, Tiama, Bété...) créés ;
- 92 502 ha reboisés par les concessionnaires des périmètres d'exploitation forestière dont 69 890 ha (soit 75,4%) dans le domaine rural et 22 612 ha (soit 24,6%) dans les forêts classées.

### 4- Socio économie

- Intégration des populations à la gestion forestière la création des commissions paysan-forêts (CPF) ;
- Contractualisation des occupations agricoles qui vise à réduire la dégradation de la couverture forestière à travers une stabilisation des implantations agricoles par le reboisement ;
- Micro projet ;

- Sous traitance des travaux forestiers au profit des groupements de femmes et jeunes des forêts classées participent au processus de réduction de la pauvreté.

## V- ANALYSE PROSPECTIVE

### 1- Forces

- Expertise dans la gestion durable des forêts ;
- Mise ne place de gisement important (plus de 300 000 ha de reboisement réalisés) ;
- Présence de l'administration forestière dans toutes les régions.

### 2- Faiblesses

- Insuffisance et inadéquation des financements du secteur forestier ;
- Insuffisance de l'appui des autorités judiciaires, administratives et politiques ;
- Défrichement à des fins agricoles ;
- Exploitation forestière irrationnelle.

### 3- Opportunités

- Volonté affichée de l'Etat dans la préservation du patrimoine forestier ;
- Révision du code forestier ;
- Prise en compte des mécanismes internationaux sur les questions écologiques (REDD+, MDP...) ;
- Sécurisation des reboisements en forêts classées.

### 4- Menaces

- Développement d'infrastructures socio-économique dans les massifs forestiers ;
- Incendie de forêt ;
- Développement de l'exploitation minière ;
- Forte pression démographique sur les ressources forestières ;
- Déclassement des forêts.

## VI- PERSPECTIVES

- Mise en œuvre du Plan National d'Action de reboisement sur cinq (05) ans (2011 à 2015) ;
- Vulgarisation / promotion de l'agroforesterie ;
- Renforcement de la participation des populations à la gestion des forêts ;
- Intégration de l'aspect genre dans les travaux forestiers pour favoriser la participation de tous ;
- Poursuite la contractualisation des occupations agricoles dans les forêts classées ;
- Création d'un centre de production de semences forestières ;
- Création d'une structure chargée de promouvoir le reboisement dans le domaine rural ;
- Poursuite de la professionnalisation progressive des riverains dans la filière bois (scieries mobiles, production de charbon avec des fours métalliques, sylviculture) ;
- Mise en place d'une stratégie efficace de protection des forêts ;
- Mise ne place d'un mécanisme de financement durable ;
- Développement d'une industrie de transformation plus poussée du bois ;
- Progression vers la certification des forêts et la traçabilité du bois ;
- Développement de partenaire Public/Privé ;
- Promotion de la foresterie communautaire, privé et des collectivités.

## \*EXPLOITATION ET INDUSTRIE DU BOIS

### I-CONTEXTE

LA Côte d'Ivoire disposait d'un couvert forestier de 16 millions d'hectares en 1900. La croissance économique enregistrée jusque dans les années 1980 s'est faite au détriment de ses ressources forestières.

Aujourd'hui la zone forestière est quasiment réduite à quelques lambeaux de forêts secondaires, isolés au sein d'une succession de plantations agricoles et de jachères.

## II- PROBLEMATIQUE

- La raréfaction du bois et les crises socio politiques entraînent d'année en année la régression des usines en activités ;
- Dégradation accentuée du couvert forestier ;
- Surexploitation des essences principales ;
- Méconnaissance des essences secondaires ;
- Méconnaissance du potentiel ligneux ;
- Dégression du nombre des industries du bois.

## III- ETAT DES LIEUX

### 1- Exploitation durable de bois d'œuvre et d'ébénisterie

L'exploitation de bois d'œuvre a connu une augmentation de 1900 à 1977, un pic de 5 300 000 m<sup>3</sup> a été enregistré en 1977 avec les grandes plantations agricoles de l'Etat au cours de la décennie 70. Après 1980, il y a eu une décroissance jusqu'à aujourd'hui. La moyenne au cours des cinq dernières années est 1,07 millions de m<sup>3</sup>.

Année	1960	1970	1977	1980	2007	2008	2009	2010
Volumes (m <sup>3</sup> )	1.030.000	3.500.000	5.300.000	4.900.000	1.148.973	1.130.168	854.356	845.063

### 2- Exploitation durable des produits secondaires de la forêt

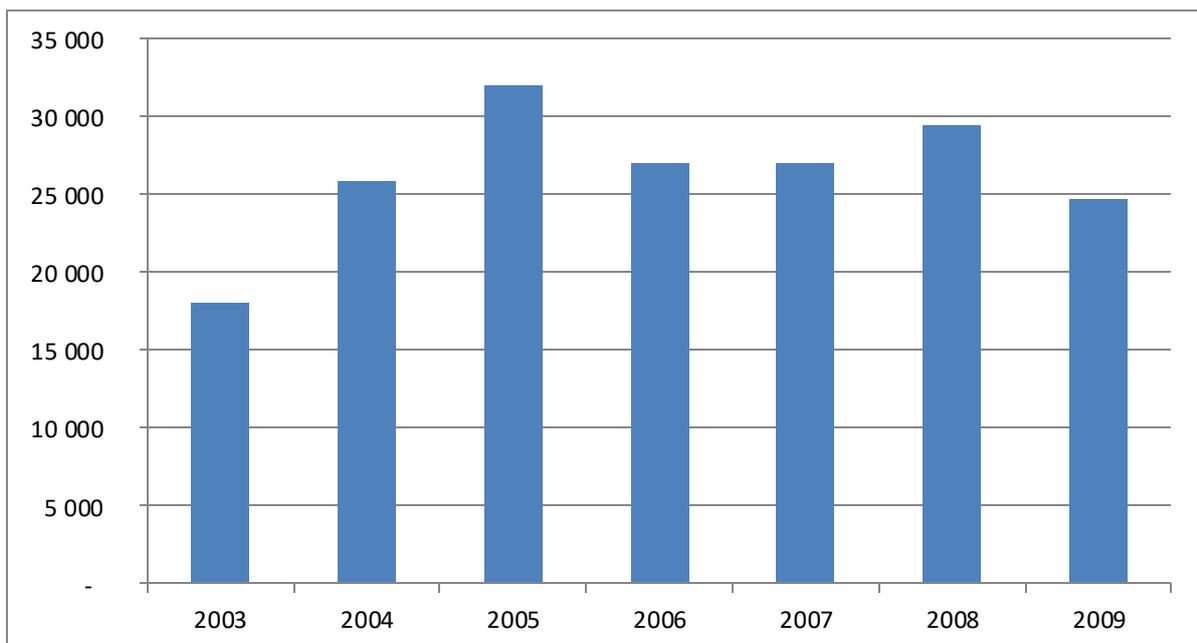
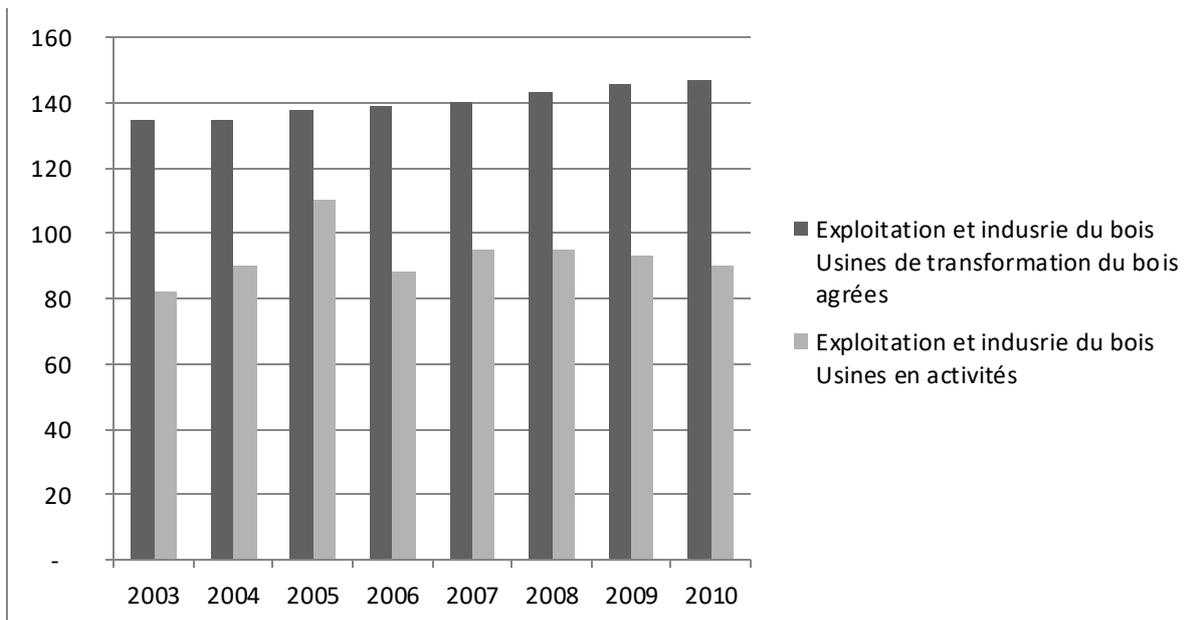
De 1999 à 2010, 6178 permis d'exploitations de produits secondaires ont été délivrés. Ces permis portent sur la production du charbon de bois et de bois de feu, l'exploitation des *Garcinia* utilisés comme cure-dent, la récolte de *Thaumatococcus daniellii* dont les feuilles sont utilisées pour l'emballage des vivres sur le marché tandis que les fruits très riches en sucre sont exportés pour la fabrication d'édulcorants, l'exploitation artisanale et spontanée de fleurs, de feuilles, de fruits d'arbres et d'arbustes pour la pharmacopée humaine et vétérinaire, de lianes, de bambou et de rotins pour un usage artisanal, industriel et commercial, etc.

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Charbon de bois (t)	66 955	52 875	61 636	57 881	73 525	71 757	56 287	77 920	75 620
Bois de chauffe (t)	953,30	442,60	408,60	477,00	715,00	645,90	783,01	680,10	578,80
Circulation et Transformation des résidus de scierie (m <sup>3</sup> )						153 180	31 356	86 045	97 045

### 3- Industrie du bois

L'industrialisation de la filière bois en Côte d'Ivoire a été encouragée par le gouvernement à travers les différentes politiques mises en place depuis 1960.

Depuis cette période, l'implantation de l'industrie de première transformation du bois a connu une évolution rapide et diversifiée comme l'illustre le graphique suivant.



L'industrie forestière reste un important pourvoyeur de recettes et de devises pour le pays avec un chiffre d'affaires annuel dépassant les 200 milliards de F CFA, et offre entre 20 000 et 30 000 emplois directs et indirects. Le nombre d'emplois générés entre 2003 et 2009 est consigné dans le graphique suivant.

#### **4- Valorisation des produits forestiers secondaires**

La valorisation des produits forestiers secondaires en Côte d'Ivoire se caractérise par des ébauches de transformation. Il existe plusieurs catégories soumises à transformation :

##### **\*Produits forestiers non ligneux (PFNL)**

Les PFNL en Côte d'Ivoire contribuent à la génération des revenus des populations riveraines de la forêt et sont utilisés pour satisfaire les besoins de subsistance pour l'alimentation, la pharmacopée traditionnelle, l'artisanat, l'ornement et les pratiques religieuses ou socioculturelles. Les PFNL les plus importants incluent les fruits (*Thaumatococcus daniellii*), les graines (*Griffonia*, spp), les feuilles (*Desmodium adscendens*) les plantes médicinales (*Prunus africana*), les rotins, etc.

La transformation de la plupart de ces produits est rudimentaire et traditionnelle. Il existe cependant des formes plus élaborées de transformation qui ont lieu à partir de la méthode traditionnelle, soit par la méthode industrielle. C'est le cas des fruits de *Thaumatococcus daniellii* qui servent à produire des édulcorants et des graines de *griffonia* utilisé pour la fabrication de produits anti dépressif

##### **\*Produits forestiers ligneux**

En termes de valorisation des produits forestiers ligneux, la carbonisation du bois se fait aussi bien de façon rudimentaire à l'aide de meules traditionnelle que de fours métalliques encore très peu utilisés en Côte d'Ivoire. D'autres espèces forestières telles que le rotin, le bambou, le raphia et beaucoup d'autres plantes lianescentes connaissent un début de valorisation à travers le séchage, le fascinage et le façonnage en objets d'art et en meubles.

En Côte d'Ivoire, le traitement appliqué n'assure pas une bonne durabilité des ouvrages issus de ces matériaux.

Au niveau de ces produits, les données disponibles sont celles de la commercialisation du charbon de bois.

### III- COMMERCIALISATION DES PRODUITS FORESTIERS

#### 1- Commercialisation du bois d'œuvre

Jusqu'en 1973, l'essentiel du commerce du bois en Côte d'Ivoire se faisait sous forme de grumes, la part de la transformation étant encore faible ?

A partir de cette date, les décrets 73 490 du 11 octobre 1973 portant obligation aux entreprises de premières transformation du bois d'assurer l'approvisionnement du marché local en produits finis et semi-finis, puis 95 682 du 6 septembre 1995 portant interdiction de l'exportation des bois bruts, équarris et en plot vont modifier la typologie de la commercialisation du bois.

#### 2- Commerce intérieur

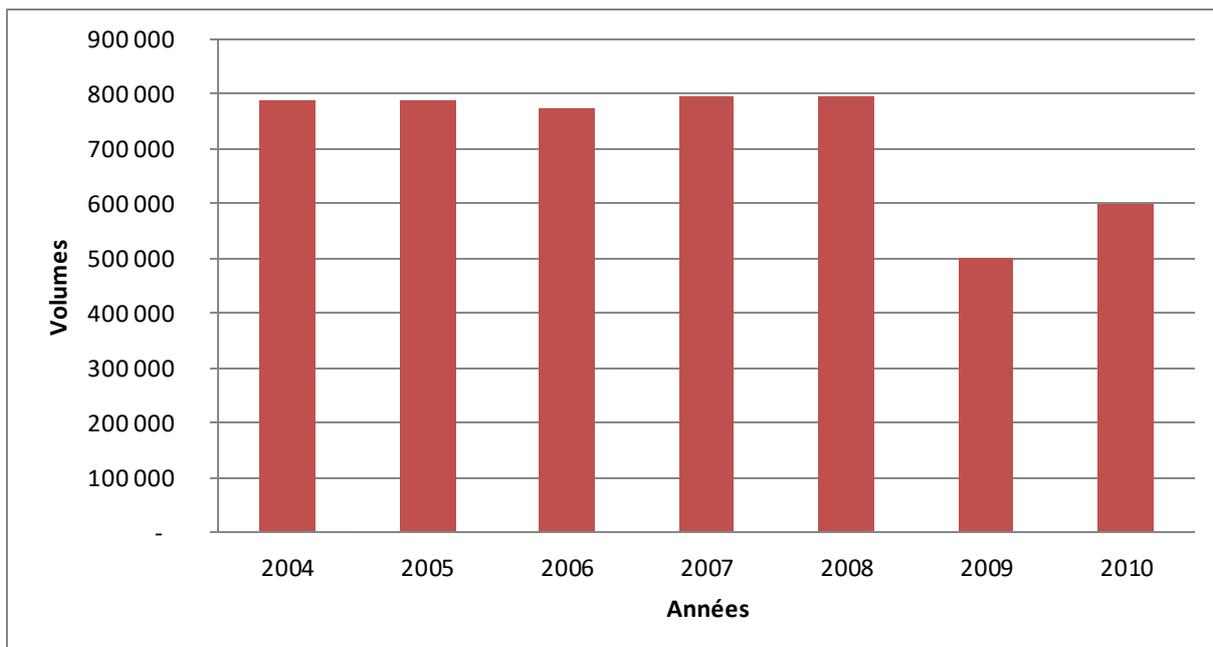
Le marché local représente environ 71 092 m<sup>3</sup> de débités par an (moyenne de 2006 à 2010). Il est presque stable au cours de la période 2006 à 2010 du fait de la conjoncture économique ivoirienne et ce, malgré un taux de croissance démographique de près de 3% par an avec son corollaire d'urbanisation galopante. Notons que des dispositions ont été prises par la direction chargée des statistiques forestières pour permettre de capter les chiffres sur le marché local depuis 2006.

Année	Volumes (m <sup>3</sup> )
2006	75 697,093
2007	66 232,902
2008	66 123,313
2009	76 727,500
2010	70 679,825

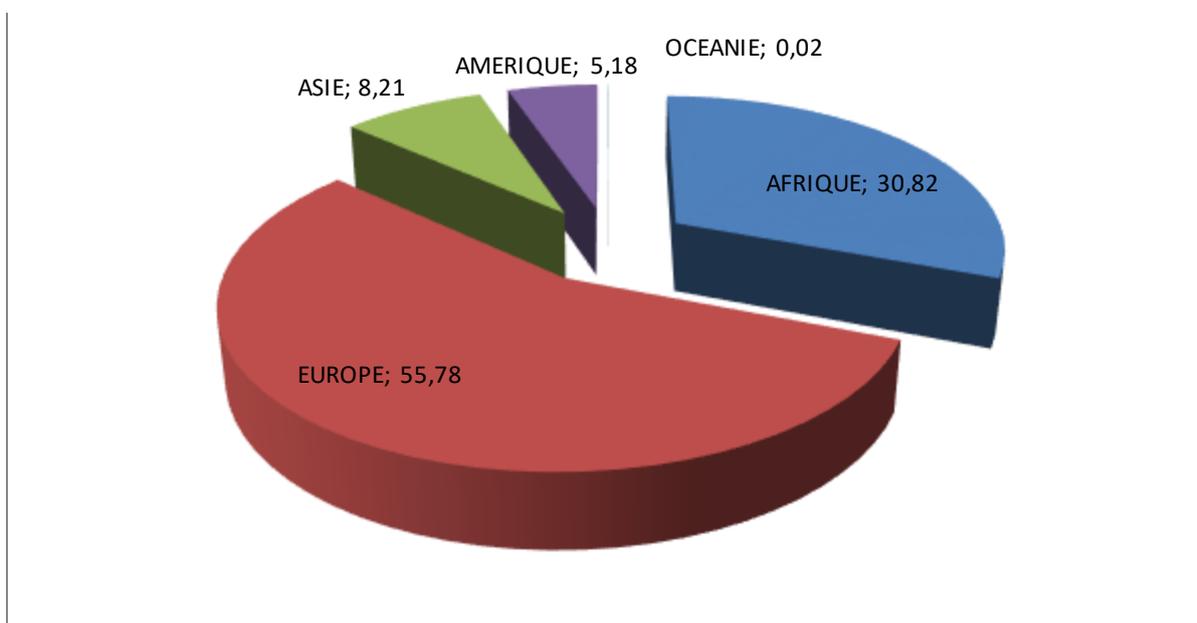
#### 3- Commerce extérieur (Exportation)

Malgré les efforts d'incitation à la deuxième et troisième transformation, les produits industriels restent dominés par la première transformation. Les grumes qui apparaissent à l'exportation sont des bois de plantation (Teck et Gmelina).

L'évolution des volumes de produits forestiers exportés sur la période de 2004 à 2010.



Les exportations de produits forestiers ivoiriens pour l'année 2010 sont en grande partie destinées au marché européen avec 362 850,192 m<sup>3</sup> soit **55,78%** des volumes exportés ; le reste des exportations se partagent entre l'Afrique et l'Asie qui enregistre respectivement 200 502,058 m<sup>3</sup> soit **30,82%** et 53 436,350 m<sup>3</sup> soit **8,21%**. L'Amérique et l'Océanie viennent en dernière position avec respectivement 33 670,400 m<sup>3</sup> soit **5,18%** et 100,056 m<sup>3</sup> soit **0,02%**.



Le fromager qui sert à la fabrication de feuilles de placages déroulés occupe la 1<sup>ère</sup> place des essences exportées avec un volume moyen de 167 248,232 m<sup>3</sup> sur un total moyen de **620 603,583 m<sup>3</sup>** exportés, enregistrés de 2006 à 2010, soit 27%. Il devance la samba en 2<sup>ème</sup> position avec un volume moyen de **85 095,086 m<sup>3</sup>** soit 14%.

#### 4- Commerce des produits secondaires

Le commerce des produits forestiers secondaires se déroule en grande partie sur le marché et accessoirement les produits forestiers non ligneux. Notons que depuis 2007, la commercialisation des produits issus des résidus de sciage a été intégrée dans la gestion des produits secondaires par l'administration forestière.

Le charbon de bois fabriqué à partir des rebuts d'Azobé de manière industrielle par la société THANRY est commercialisé sur le marché international.

Certains produits forestiers non ligneux tels que les fruits de *Thaumatococcus* et les graines de *Griffonia* sont également exportés en Europe et en Asie.

Année	Charbon de bois (t)	Bois de feu (t)	Transformation et Circulation des résidus de scierie (m <sup>3</sup> )
1999	28 159	578,8	
2000	67 580	2 451,40	
2001	91 672	1 634,30	
2002	66 955	953,3	
2003	52 875	442,6	
2004	61 636	408,6	
2005	57 881	477	
2006	73 525	715	
2007	71 757	13 900	153 180
2008	56 287	21 900	31 356
2009	77 920	24 936	86 045
2010	75 620	18 920	97 045
<b>TOTAL</b>	<b>781 867</b>	<b>87 317</b>	<b>367 626</b>

## IV- ANALYSE PROSPECTIVE

### 1- Forces

- Volonté politique ;
- Existence des textes réglementaires ;
- Initiative FLEGT en cours ;
- Disponibilité de la main d'œuvre qualifiée ;
- Conditions climatiques favorables pour le développement de la forêt ;
- Secteur pourvoyeur d'emploi ;
- Organisation du secteur en syndicats ;
- Développement considérable du tissu industriel forestier ;
- Diversité de produits forestiers à usage alimentaire ;
- Développement de la pharmacopée ;
- Développement de l'écotourisme ;
- Exportation par voies maritime organisée ;
- Diversité des produits commercialisés ;
- Marché local, sous régional et international porteurs et diversifiés pour les produits forestiers dont le charbon de bois industriel conteneurisation des produits (sécurité du transport) ;
- Service de transit dynamique.

### 2- Faiblesses

- Méconnaissance du potentiel forestier ligneux exploitable de la Côte d'Ivoire ;
- Gaspillage des ressources forestières en matière d'exploitation et de transformation ;
- Manque de professionnalisme des exploitants forestiers ;
- Insuffisance de la mise en œuvre des exigences du cahier des charges ;
- Application insuffisante des normes de gestion durable des forêts dans l'exploitation forestière ;
- Exportation par voie terrestre insuffisamment organisée ;
- Inadaptation de la fiscalité forestière ;
- Absence de stratégie de gestion durable des produits secondaires ;
- Insuffisance des mesures incitatives pour les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> transformations ;
- Absence de mécanisme fiable de suivi du cours du bois sur le marché international.

### 3- Menaces

- Pratique de l'agriculture extensive ;
- Appauvrissement des périmètres d'exploitation forestière et des forêts classées en ressources ligneuses exploitables ;
- Recrudescence de l'exploitation forestière frauduleuse ;
- Raréfaction des essences à gros diamètres (essences usuelles) ;
- Défrichement incontrôlé dans forêts.

## V- PERSPECTIVES

- Faire l'inventaire forestier national ;
- Mettre en œuvre des projets pilotes de plantations forestières intensives ;
- Encourager l'agroforesterie ;
- Mener des campagnes de sensibilisation en faveur du reboisement et de la forestière privée ;
- Mettre en place un fonds de soutien au développement forestier durable ;
- Renforcer les capacités des exploitants forestiers ;
- Mettre en œuvre le plan simple de gestion des périmètres d'exploitation forestière ;
- Mettre en œuvre l'éco certification et adhérer à l'initiative FLEGT ;
- Renforcer les capacités des exploitants de produits forestiers ligneux et non ligneux pour les rendre plus professionnels ;
- Elaborer les textes régissant les coopératives forestières ;
- Réviser la fiscalité forestière ;
- Professionnaliser et responsabiliser les exploitants de produits secondaires ;
- Créer des gisements bois-énergie dans les périmètres ;
- Promouvoir les essences peu exploitées ;
- Mettre en place une stratégie de gestion durable des produits forestiers non ligneux ;
- Professionnaliser et responsabiliser les exploitants de produits forestiers .